

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Les "tabatières" de Sainte-Croix  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213096>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

*Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.***Rédaction, rue d'Etaz, 23 (1<sup>er</sup> étage).****Administration (abonnements, changements d'adresse),**  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.**GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE***Pour les annonces s'adresser exclusivement à la***"PUBLICITAS"**

Société Anonyme Suisse de Publicité

**GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.****ABONNEMENT :** Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.**ANNONCES :** Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.**Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.**

la ligne ou son espace.

*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Sommaire du N° du 2 juin 1917 :** Les « tabatières » de Sainte-Croix. — Tot parai ! (Marc-a-Louis). — Pour un morceau de sucre (J. M.). — Notre patois. — Le mai (Claude Montorge). — L'uniforme des milices. — Un épisode de la Guerre 1870, feuilleton (Albert Richard).

## LES « TABATIÈRES » DE SAINTE-CROIX

Nous extrayons ce qui suit d'un intéressant article, intitulé : *Quelques industries de Sainte-Croix*, que M. E. Paillard, industriel, publie dans la *Revue économique* :

« Genève fabriqua les premières boîtes à musique, mais bientôt cette industrie passa complètement à Sainte-Croix, où elle acquit vers le milieu du siècle un grand développement. On les baptisa *tabatières*, car elles se plaçaient habituellement dans des boîtes corne ou écaille, ayant à l'intérieur un couvercle corne avec un renforcement pour mettre le tabac à priser. Pendant des années la Chine en a importé des milliers et toujours par paire, avec boîtes et airs parfaitement semblables.

La fabrication était dès plus primitive, tout se faisant à la main ; on vendait alors 120 francs une petite boîte à musique se vendant actuellement 8 à 10 francs. Les boîtes corne furent remplacées par des boîtes en laque, en métal et en bois variés, sculptées ou pourvues de riches marquerteries, le nombre des airs par cylindre varia de deux à huit, ce qui exigeait une très grande exactitude.

Ce qui contribua au développement de la petite musique, ce fut l'introduction en Allemagne des musiques dans les albums photographiques. La demande pour tous les pays fut énorme. L'écrivain de ces lignes a vu à Berlin un ordre de 150,000 pièces ; ces albums étaient offerts comme prime par des éditeurs de tableaux ou livres illustrés. Malheureusement, comme tout ce que les Allemands touchaient, et surtout les Berlinois qui ont cette réputation même chez eux, les prix des musiques furent abaissés et la quête suivit la dégringolade des prix. On mit aussi des musiques dans beaucoup d'articles fantaisie, boîtes à cigarettes, à gants, etc.

Plus tard un fabricant de jouets français remplaça le rouage par une vis sans fin que l'on tourne avec une manivelle, ainsi fut créée la musique manivelle ou jouet, qui se vend encore par centaines de mille, et fut appliquée aussi à nombre de jouets, toupies, etc. Par ces différents articles, le nom de Sainte-Croix fut porté dans tous les pays du monde.

Les grandes boîtes à musique, connues sous le nom de Cartels, parce qu'appliquées aux pendules, furent aussi fabriquées à Genève, mais c'est aussi à Sainte-Croix que cette industrie prit son grand développement ; les pièces, d'abord très simples, furent ensuite pourvues d'accompagnement de cymbales, tambours, etc. Genève conserva la fabrication de la grande pièce à musique, mais Sainte-Croix dépassa rapidement Genève. Les pièces jouent de six à douze airs par cylindre ; puis on fit des pièces avec

cylindre de recharge, permettant de jouer un nombre illimité d'airs. Tous les grands milliardaires américains ont possédé une grande boîte à musique. Mlle Astor commanda un jour à une maison de Sainte-Croix une musique avec dix-huit cylindres à six airs, tous choisis par elle, et l'ambassadeur de Chine à Washington commanda deux grandes boîtes à cent huit airs pour l'anniversaire de l'impératrice de Chine. Survint une grande concurrence allemande par l'invention de pièces avec plaques métalliques rondes à projections qui faisaient vibrer les lames des claviers. Cet instrument avait l'avantage que les plaques prenaient peu de place et se renouvelaient à l'infini. Sainte-Croix, après bien des hésitations créées par les brevets, se lança aussi dans cette fabrication, mais un peu tardivement.

Bientôt survint une autre invention qui anéantit toutes les industries précédentes, ce fut le phonographe à cylindre, inventé par un Français et perfectionné par le grand inventeur Edison.

Malheureusement il était fragile et encombrant. Aussi, dès qu'apparut le phonographe à disque, celui à cylindres fut complètement délaissé et cette fabrication est devenue la principale industrie de Sainte-Croix, qui occupe plus de huit cents à mille ouvriers dans de grandes fabriques magnifiquement outillées.

Cette fabrication a beaucoup développé le goût mécanique dans notre population. Notre contrée peu privilégiée, vu son climat, pour l'agriculture, était toute désignée pour se vouer à l'industrie ; après les dentelles, ce furent l'horlogerie et les boîtes à musique, puis les phonographes et maintenant beaucoup d'autres articles mécaniques, dont le nombre augmente rapidement.

Sainte-Croix fournit aussi pour tous ses articles, de très jolis meubles.

En Amérique on a poussé comme toujours le luxe très loin ; il s'y vend des phonographes en grand nombre à 5,000 francs pièce et au delà, non compris les disques, qui forment une bibliothèque assez coûteuse. La guerre a été plutôt favorable à notre industrie par la diminution de la concurrence allemande.

Par contre, il est difficile de se prononcer sur l'avenir réservé à nos industries, mais nous avons bon espoir, Sainte-Croix ayant pris une place importante dans tous les pays, dont quelques-uns se fournissaient autrefois exclusivement en Allemagne. Nos fabriques s'efforcent de perfectionner leurs produits et leurs moyens de fabrication et d'assurer ainsi, en toute loyauté, plus de prospérité pour chacun. »

**A trois.** — Bébé va dîner en ville. Sa maman lui fait la leçon.

— Tu sais, cheri, qu'à table, dans le monde, il est inconvenant de revenir au même plat. On ne doit accepter que lorsque la maîtresse de maison a insisté trois fois.

Au dîner, bébé dévore des yeux la crème.

— En veux-tu encore ? demande la dame.

— Oh ! madame, fait bébé, suppliant, dites-le trois fois.

## TOT PARAI !

L'ETAI bin boun einfant Pierro da Pllian-tadzo, mā l'avai onna brelaire. On ein a quasu ti quauquene. Clliaque de Pierro l'etai que l'improntave adi. Pouâve pas être cinq minute avoué on corps sein lâi dere : « Dis-vâi, i è aboliâi mon porta-mounia et mè foudrài fère onno coumechon que mè prisse ; porrâi-to p'titre mè pritâ on franc, ào bin veingt ceintime, ào bin tot cein que te porrâ ? » Et l'etai adi dinse. L'eimbêteint l'è que l'aboliâive de rebailif et dèvessâi à ti. Dâi coup l'etai mau reçu quand recoumeince et quand desâi : « Porrâi-to mè pritâ treinta centime ? » ein a que lâi repandant : « l'allavo justameint lè tè démandâ à eimprontâ !

Mâ n'a pas z'u de la tchance avoué Samuïet Rolliebot que lâi avâi dza pritâ de l'erdzeint prau matâire et que pouâve pas ein revêre pire onna brequa que rein. Et tot parai Pierro cond'hêve sè fère rebailif oquie.

— Quecha ! que lâi desâi, prite-mè onna pice, tant qu'à dèman !

— Rein dau tot, repondâi Samuïet, se te baillo pi cinq ceintime, te mè lè rebaille jamais tot ein on iâdzo, jamé que per petsotteri !

Mâ avoué Samuïet faillâi rebailif, lâi avâi rein à fère. Lâi faillâi passâ. N'arretâve pas que lo podro Pierro lâi aussé tot reindu, mimameint pè petsotteri, quemet desâi. On coup que Pierro lâi dèvessâi houit francs que lâi avâi pritâ po fini de payf on interêt, vaïce mon Samuïet que lo va trovâ pè l'ottô. Pierro l'etai bin malâdo, ão lhi, et Samuïet lâi dit dinse :

— Vigmô queri mè houit franc.

— Pu pas tè lè bailli ora, su bin malâdo.

— Diabe m'einlevâ se m'ein vè dèvant de les avâi.

— Preinds pacheince, su tant mau que crâio que ie vu mourî.

— Mouri, 'na râva ! Diab' mè solèvâ se tè laiso mouri dèvant que te m'ausse payi.

Et Samuïet l'a z'u sè houit franc.

MARC A LOUIS.

## POUR UN MORCEAU DE SUCRE

DE grâce, soyons raisonnables ; nous ne sommes pourtant pas si malheureux. Ah ! sans doute, nous avons connu un temps, pas très lointain, où la vie était moins dure qu'à présent ; mais n'oublions pas qu'il en est, et beaucoup, qui sont bien plus à plaindre que nous. Et songeons à eux, quand nous nous sentons des velléités, absolument inopportunnes, d'impatience, de mauvaise humeur, de découragement, de révolte.

Quoi donc, plus des trois quarts des nations du monde sont en guerre ; la moitié de l'Europe est à feu et à sang ; les morts se comptent par millions ; les blessés sont plus nombreux encore ; des familles sont dans l'angoisse et dans le deuil ; des infortunés, brutalement chassés de leur demeure, errent sur la terre étrangère, sans autre guide, sans autre espoir ni secours que la charité ; des villes florissantes,